

NOM :
Prénom :
Etablissement ou école :
Adresse :

A le octobre 2016

Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille
S/C du chef d'établissement ou de l'IEN

**Objet : demande de congé pour formation syndicale
pour la journée du 15 novembre 2016**
*en référence à l'article 34 de la loi 84-16 du 11.01.84
ou à de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative
à l'attribution aux agents non titulaires de l'État
du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984*

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de participer à une journée de formation syndicale organisée par la CGT Educ'Action Aix-Marseille dans le cadre de la formation économique, sociale et syndicale.

Cette journée est placée sous l'égide de « La formation syndicale CGT » organisme agréé à dispenser cette formation.

Elle aura lieu le mardi 15 novembre 2016 de 9h30 à 16h30, au lycée Victor Hugo de Carpentras, (139 Avenue Victor Hugo).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

*La demande de congé doit être faite par écrit un mois avant la date de début de formation.
Le congé est réputé accordé en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.*